



10 novembre 2017

Monsieur Stéphane Labrie
Président-directeur général
Régie du bâtiment du Québec
545, boulevard Crémazie Est, 3^e étage
Montréal (Québec) H2M 2V2

Objet : Commentaires sur le projet de règlement modifiant le Code de construction et le Règlement d'application de la Loi sur le bâtiment

Monsieur Labrie,

Équiterre est un organisme proposant des solutions concrètes pour accélérer la transition vers une société où les citoyens, les organisations et les gouvernements font des choix écologiques qui sont également sains et équitables. En 2017, avec 140 000 sympathisants, 20 000 membres, 200 bénévoles et 40 employés, Équiterre est l'organisme environnemental le plus influent et le plus important au Québec.

Le gouvernement du Québec s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 20 % sous le niveau de 1990 en 2020 et 37,5 % sous ce même niveau en 2030. Concrètement, le Québec a émis 83 millions de tonnes (Mt) de GES en 2013, il faudra donc retrancher 11 Mt d'ici 2020 pour atteindre l'objectif et 16 millions de tonnes (Mt) de plus dans les 10 années qui vont suivre. Alors que les industries du Québec ont réduit leurs émissions de GES de 21,8 % depuis 1990, le secteur du transport dans son ensemble a vu les siennes s'accroître de 24,8 % durant la même période. Le secteur des transports devra donc réduire d'au moins 50 % ses GES si le Québec souhaite atteindre ses objectifs de réduction.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement du Québec a, entre autres, adopté un plan d'action en électrification des transports qui prévoit atteindre un nombre de 100 000 véhicules électriques et hybrides rechargeables immatriculés sur les routes de la province. Cette initiative permettrait de réduire de 150 000 tonnes de GES annuellement. Or, au 30

Siège social : [Maison du développement durable 50, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 340, Montréal, \(Québec\) H2X 3V4 | 514 522-2000 | \[info@equiterre.org\]\(mailto:info@equiterre.org\)](#)

Bureau de Québec : [870, avenue de Salaberry, bureau 226, Québec, \(Québec\) G1R 2T9 | 418 522-0006](#)



septembre dernier, seulement 19 424 véhicules immatriculés électriques (VEÉ + VHR). L'une des problématiques soulevées par les consommateurs à l'achat de ce type de véhicules est la complexité de l'installation des bornes électriques, alors que la très grande majorité des recharges se font à la maison. En somme, l'atteinte de ces différents objectifs ambitieux nécessitera des efforts cohérents de part et d'autre du gouvernement et le Code de la construction peut y jouer un rôle important.

Ainsi, le projet de règlement modifiant le Code de construction et le Règlement d'application de la Loi sur le bâtiment semble une avenue intéressante, mais non suffisante dans l'atteinte de ces objectifs. **Le Code devrait exiger toute nouvelle construction, et non seulement les logements individuels, à se doter d'infrastructure nécessaire pour l'alimentation éventuelle de bornes de recharges à 240 volts destinée aux véhicules électriques.** Ainsi, tous les bâtiments d'habitation, commerciaux ou industriels devraient avoir cette exigence lors de leur construction initiale.

Nous croyons même **que le Code ne devrait pas seulement exiger des infrastructures élémentaires, mais plutôt des infrastructures permettant de rapidement brancher une borne de recharge.** Par conséquent, le Code devrait exiger les sorties électriques extérieures, ainsi que tout le système électrique, permettant de rapidement installer une borne électrique.

Enfin, le Code devrait exiger ces installations afin de correspondre au nombre de stationnements prévu pour le nouveau bâtiment. Dans l'optique où les véhicules sur le marché seront de plus en plus électriques, les bâtiments construits aujourd'hui devront répondre aux besoins des usagés futurs. En somme, **un stationnement : une installation pour borne électrique.**



Ces nouvelles exigences permettraient de réduire d'importantes sources d'irritation techniques et monétaires des nouveaux propriétaires de véhicules électriques qui seront de plus en plus nombreux dans un avenir très rapproché.

Veillez recevoir, Monsieur Labrie, nos salutations respectueuses.

Steven Guilbeault

Cofondateur et directeur principal